

## FAVORISONS LA CONSTRUCTION DE MODELES DE BATEAUX.

---

Par J. DEBECKER,

20837

Professeur,

Vice-Président de la Fédération des Model Yacht Clubs  
de Belgique.

---

Aux Congrès de la Mer précédents (1936 et 1937), il a été reconnu et souligné par des vœux, que parmi les moyens de propagande en faveur des choses de la Mer se classe en bonne place la construction de modèles de bateaux.

Encore faut-il que cette construction se fasse suivant les données de l'architecte naval et sous une forme se rapprochant le plus possible de la réalité.

En Belgique, la Fédération des Model Yacht Clubs a pris cette tâche à cœur.

*Un Comité national pour la propagation de l'idée maritime par la construction de modèles de bateaux soutient ses efforts.*

Fondée il y a deux ans seulement, la fédération a déjà provoqué la création de douze Model Yacht Clubs en activité.

Son plus grand désir est de voir d'autres clubs se créer et s'affilier à elle. Pourquoi cette affiliation ?

Les modèles de bateaux doivent être classés en trois grandes catégories :

- a) les modèles navigant à voile;
- b) les modèles navigant à propulsion mécanique;
- c) les modèles d'exposition.

Le model yachting présente un double plaisir à celui qui le pratique : d'abord la construction des modèles, ensuite l'art de les faire participer à des régates. Or, pour pouvoir opposer les modèles les uns aux autres, il est indispensable de les classer par catégories bien définies. Dans ce sens, la Fédération Belge a adopté les classes suivantes: Classe A Internationale, Série Nationale Belge, Classe Internationale à restrictions des 36 pouces, Classe de propagande de 60 cm. Il est donc indispensable que ceux qui pratiquent le model yachting s'inspirent des directives de la fédération.

En ce qui concerne les modèles à propulsion mécanique (moteurs électriques, à vapeur et à explosion), le constructeur désire la plupart du temps représenter à une certaine échelle un navire de guerre, de commerce ou de plaisance existant. Or, il n'est guère possible de faire naviguer un modèle s'il est construit *exactement* à une certaine échelle d'après un plan d'un grand bateau. Certaines données se rapportant au déplacement doivent être corrigées. Aucun secret de plan de formes ne sera donc jamais divulgué par un modèle navigant. Cette transformation de plans peut être effectuée par la fédération, qui dispose pour cela des techniciens compétents, si les compagnies belges veulent bien mettre une documentation complète à sa disposition.

Pour naviguer, il faut de l'eau, même pour les modèles. Il appartient donc aux pouvoirs publics de mettre des pièces d'eau convenables à la disposition des amateurs, soit en en créant de nouvelles, soit en transformant celles qui existent déjà.

En ce qui concerne les modèles d'exposition, on trouve actuellement dans le commerce des boîtes de construction pour débutants. Celui qui se sera fait la main à l'aide de celles-ci pourra entamer des travaux plus importants, notamment par la construction des modèles historiques, en faisant revivre les vaisseaux et navires qui, au cours des âges, ont fait flotter nos couleurs sur toutes les mers du monde. Ici encore, c'est le rôle de la fédération de rassembler la documentation nécessaire pour la mettre ensuite à la disposition des amateurs.

Pour tous ces genres de modèles, qu'ils soient navigant ou non, les adeptes se trouveront le plus facilement parmi les élèves des établissements d'enseignement du degré moyen.

Il importe donc d'attirer l'attention des autorités compétentes et du personnel enseignant sur l'utilité de la construction des modèles de bateaux.

Pourquoi ne pas donner, à titre documentaire, dans les écoles, une causerie occasionnelle sur les modèles de bateaux, causerie agrémentée de projections lumineuses ?

Pourquoi ne pas entamer dans les cours de travail manuel la construction d'un modèle ?

Ainsi seraient formés les noyaux de sections scolaires ou

même de clubs dont le but serait de construire des modèles de bateaux.

Dans un but de propagande, la fédération a déjà fait pas mal de choses; entre autres elle a édité un film cinéscopique de propagande, mis à la disposition de tous les intéressés et un plan d'un modèle navigant de 60 cm., appelé « Président Heydt », accompagné d'une notice technique de 15 pages.

Elle poursuit ses efforts et demande que le Congrès de la Mer, afin de reconnaître et soutenir ses efforts, veuille bien émettre les vœux suivants :

Considérant que la construction de modèles de bateaux est de nature à provoquer l'intérêt et le goût de la jeunesse pour les choses de la Mer et à contribuer à son éducation maritime;

Considérant qu'il y a lieu d'encourager la construction de ces modèles et la diffusion de plans des unités maritimes belges, anciennes et modernes;

Décide :

1. d'engager le personnel enseignant à favoriser la création de sections scolaires de constructeurs de modèles;

2. d'engager les autorités compétentes à introduire la construction d'un modèle de bateau par année scolaire dans le cours du travail manuel;

3. d'engager les compagnies de navigation belges de mettre des plans complets de leurs unités à la disposition de la Fédération;

4. d'engager les pouvoirs publics à créer des pièces d'eau destinées au Model Yachting et à permettre l'usage dans ce but, des pièces d'eau existantes.

---